

# Dès ce printemps, en Bretagne, on cobature !

Le cobaturage est à la mer ce que le covoiturage est à la terre. D'ici à la fin avril, le premier site web de cobaturage breton, qui mettra en lien des propriétaires de bateaux avec des personnes en recherche de traversée maritime, sera inauguré. L'initiative a été imaginée par quatre jeunes Morbihannais amateurs de bateaux, et est portée par leur association « Cobaturage ». *« Nous avons l'habitude de naviguer sur la mer depuis longtemps, mais c'est en faisant les saisons sur l'île de Groix que nous avons découvert l'enjeu que représentent les déplacements maritimes, rapporte Maxime Moy, co-organisateur du projet. Nous avions aussi l'habitude de pratiquer le covoiturage et, de là, l'idée nous est venue de faire la même chose en mer. »*, ajoute-t-il. Les quatre plaisanciers ont alors créé l'association « Cobaturage » en novembre dernier, puis lancé une campagne de financement participatif le mois suivant, via le site Ulule.

## **Renforcer la solidarité et réduire l'empreinte écologique**

Le projet s'inscrit dans une volonté de réduction de l'empreinte écologique des transports, en promouvant leur mutualisation. *« En partageant la traversée, on réduit la consommation de carburant, mais l'idée est aussi de favoriser le partage et la solidarité. »*, défend Maxime. Le cobaturage sera accessible à tous, dans la mesure du respect des règles de sécurité de base par les usagers. Il vise les petites traversées, entre deux ports ou entre un port et une île, dans toute la Bretagne. Les propriétaires des bateaux pourront déposer leurs annonces sur le site en précisant les lieux de départ et d'arrivée, la date, le type de bateau, le nombre de places disponibles, le montant de la participation aux frais de bord, ainsi que leur contact. Les intéressés pourront alors contacter les annonceurs directement, sans inscription

préalable, ni transaction monétaire sur le site. La campagne de financement participatif est aujourd'hui terminée et l'argent récupéré va permettre de financer le site, la communication et les frais de structure. « *Le site ne générera pas de bénéfice et nous souhaitons qu'à terme, il puisse fonctionner de façon quasi autonome* », précise l'association.

Site web: <http://www.cobaturage.bzh>